



TORCHIO Sébastien,

Photographe Auteur

{ Tarifs Applicables

**Particuliers, Associations, Société, Presse,
Magazine ...**



- **Tirages Numérotés**
- **Expositions**
- **Illustrations Presse, Magazine et Internet**
- **Couverture d'Évènement**
- **Cessions de Droits**

<http://photosebt.free.fr>



Les différents « Tarifs et Prestations »



Pour un usage privé ou commercial, pour une exposition ou une utilisation rédactionnelle, je propose des tarifs au plus juste. **En fonction de vos besoins, vous trouverez ci-dessous le barème applicable à la mise à disposition de mes images.** N'hésitez pas à me contacter pour une demande de devis en fonction de vos critères d'utilisation et de diffusion, une discussion peut s'établir.

- Pour un tirage numéroté et signé,
- Pour une exposition publique ou privée,
- Pour une publication web,
- Pour l'illustration d'une brochure touristique ou commerciale
- Pour rédactionnelle (presse et magazine), pour l'illustration publicitaire
- Pour un Evènement (sport, spectacle ...)

1 - Tirage numéroté et signé

Limités à 30 exemplaires, ils sont considérés comme des "œuvres d'art". Les supports sont de différentes natures (toiles, papier photo...) et leur édition est contrôlée par l'auteur avant la diffusion, livraison.



Les tarifs sont fonctions de la nature du support (papier photo, impression sur toile ...) et du format final de tirage (20x30, 30x45, 50x75 ...).



Les différents « Tarifs et Prestations »

2 - Exposition publique ou privée,

A caractère commerciale, culturelle ou privée, la mise à disposition d'images pour des expositions relèvent du **droit de représentation**. Dans le cas où les images commandées ne seraient pas disponibles dans le format souhaité, il appartient au demandeur d'assurer le tirage à ses frais, sans que celui-ci ne puisse en conserver la paternité.

Un **droit de reproduction** sera accordé à titre exceptionnel dans le cadre de l'exposition. Les images seront donc restituées à la fin de l'exposition, ce qui n'exonère en rien le contractant au **droit de représentation**.

Les tarifs pour la mise à disposition d'images pour une exposition seront négociés en fonction :

- du nombre de photos fournies,
- de la possibilité de vente ou pas de certaines œuvres,
- du lieu et de l'intérêt de l'exposition,

3 - Publication Web

Image destinée exclusivement à l'illustration d'un site ou d'un article paru ou à paraître sur Internet. Elle relève du **droit à la reproduction** et du **droit à la représentation**. Les dimensions maximales seront de 640 px.

- De 1 à 9 : 45€
- De 10 à 29 : 75€
- De 30 à 49 : 100€
- 50 et plus : 150€



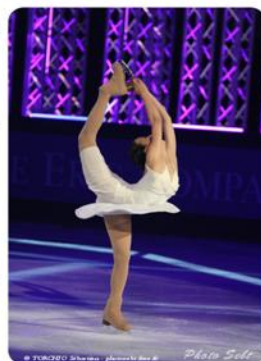


Les différents « Tarifs et Prestations »

4 - Illustration d'une brochure associative, touristique ou commerciale

Catalogues, plaquettes ou support permettant de présenter un site touristique, une région, un département, un produit ... dans le but de le vendre ou d'attirer des spectateurs, des touristes ... (office de tourisme, catalogue de VPC, plaquette de présentation ...).

Les revues d'associations et d'entreprises qui ont pour vocation une information interne seront traitées comme des brochures et non des publis rédactionnels presse et magazine.



Les tarifs seront fixés selon les critères de diffusions (Nombre d'exemplaire, utilisation géographique...) et de la taille accordée à l'image (1/4 de page, pleine page...).

La cession de droit ne pourra être inférieur à 30€.

5 - Illustration rédactionnelle (presse et magazine)



Journaux et/ ou magazines justifiant d'un numéro de commission paritaire (attribué ou à venir) qu'ils soient quotidien, hebdomadaire, mensuel, trimestriel ...

Les tarifs seront fixés selon les critères de diffusions (Nombre d'exemplaires, utilisation géographique...) et de la taille accordée à l'image (1/4 de page, pleine page...).

L'utilisation est concédée pour une année, sauf disposition notifiée dans le contrat .

La cession de droit ne pourra être inférieur à 50€.



Les différents « Tarifs et Prestations »

6 - Couverture d'Évènement (Sport, Spectacle ...)

Les forfaits Évènements comprennent la mise en œuvre, le traitement des images et les cessions de droits. Le nombre d'images sera à définir avant le début de l'évènement couvert. Les frais annexes (déplacement, restauration ...) ne sont pas inclus dans les prestations et seront remboursés à concurrence des dépenses engagées.

- Forfait Horaire : 50 €
- Forfait Demi-journée (maxi 4 heure) : 150 €
- Forfait Journée (maxi 8 heure) : 300 €

Au-delà de 8h une majoration de 10% sera appliquée au forfait journée par heure supplémentaire entamée (ex : 10h = 300 + ((10% de 300) x2) soit 360 €).

Un forfait pour les associations et/ ou particuliers ne souhaitant exploiter les images que pour ses adhérents ou dans le cadre familial (sans diffusion presse ou extérieur ...) est disponible. Les frais annexes (déplacement, restauration ...) ne sont pas inclus dans les prestations et seront remboursés à concurrence des dépenses engagées.

- Forfait Horaire : 25 €
- Forfait Demi-journée (maxi 4 heure) : 75€
- Forfait Journée (maxi 8 heure) : 150€

7- Illustration Publicitaire

Le barème des œuvres de commande en publicité est officiel et fait l'objet d'une parution au journal officiel du 2 mai 1987. Son application est obligatoire et la rémunération doit être proportionnelle à l'utilisation. (voir barème UPC)

Tarifs ajustables et personnalisables en fonction de vos besoins. Pour tout autre utilisation merci de me contacter en décrivant vos attentes et vos nécessités.



TORCHIO Sébastien, Photographe Auteur



Quelle que soit le mode de diffusion d'une photographie - exposition, reproduction, publicité, diffusion sur le net - elle doit être accompagnée de la mention du nom de l'auteur d'une façon lisible et évidente, sans possibilité de confusion. La mention du nom du photographe n'est pas un cadeau, c'est un droit !

(Eric Delamarre)

TORCHIO Sébastien, Photographe Auteur

47 bis Avenue de Genève
74000 Annecy - France
N° Siren :

☎ : + 33 (0) 6.23.84.66.29

✉ : photosebt@free.fr